

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 novembre 2022

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.398**

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 novembre dernier par laquelle vous souhaitez obtenir :

« [...] les statistiques concernant le nombre de visites d'inspections concernant le respect de la loi sur la lutte au tabagisme et la vente aux mineurs, le nombre d'infractions constatées et le taux d'infraction pour les années 2017-2018/ 2018-2019/ 2019-2020/ 2020-2021/ 2021-2022. » (*sic*)

Nous vous partageons un document permettant de répondre à votre demande.

Vous trouverez, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p. j.

N/Réf. : 22-CR-00055-139